



Compte rendu réunion départementale transversale de l'Eure ARS / COVID Le 16.03.21 13h00 / 13h40

Epidémiologie

Situation continue de se dégrader dans l'Eure avec un taux d'incidence de 277
(+ 35 points / 8 mars, dégradation moins forte cette dernière semaine)
La situation se dégrade aussi au niveau régional avec un taux d'incidence de 209
Taux positivité : 10%
Impact hospitalier : 80% des lits de réanimation sont occupés
Transfert de patients non aigus vers les soins de suite

La durée d'occupation des lits est plus courte que lors de la 2^e vague (moyenne de 5 jours d'hospitalisation, soit deux fois moins long)

Des déprogrammations sont envisagées à petit niveau pour la semaine prochaine

Dépistage : + de 17 000 en moyenne par semaine dans l'Eure, au même niveau que la moyenne régionale.

Vaccination

A ce jour : 58 000 injections réalisées dont 41 000 primo injections
Plus de 90% des résidents d'Ehpad ont reçu une 1^{ère} dose, 70% des résidents ont reçu une 2^{nde} dose.
43% de la population de plus de 75 ans a reçu la 1^{ère} dose, 21% la 2^{nde} dose

Approvisionnement en doses Pfizer : la dotation a été consommée

A partir du 29 mars jusqu'à fin avril : les allocations de doses seront supérieures à aujourd'hui

Entre 8 et 29 mars : 26 000 doses

Entre le 5 au 26 avril : 51 000 doses

= 6000 injections / semaine actuellement, on passera à 12000

Dotation moderna : 13 000 doses livrées chaque semaine dès maintenant jusqu'à fin avril.

➔ Difficultés / Astrazeneca n'aura pas d'incidence sur la campagne départementale de vaccination

Dispositifs mis en place

- Opérations Aller vers : en cours. Vallée de l'Andelle (Lyons, Charleval, Romilly), Ezy, Ivry
Primo injection se couple parfois avec des rappels de vaccination comme à Ivry les 17 et 18 mars
Réplique de l'opération de l'Andelle sur communauté de commune Lieuvin semaine prochaine

- EHPAD : 253 personnes vaccinées parmi les personnes restant à vacciner

- Résidences autonomie (conduit par CD27) : 14 résidences sur 31 ont organisé la vaccination (représente 354 personnes), objectif 100% au 25 mars

Questions / Remarques diverses

- ¼ des RDV pris sur Doctolib ne sont en fait pas éligibles au Pfizer, et il est difficile de solliciter au dernier moment en fin de journée les plus de 75 ans inscrits sur liste complémentaire

→ ARS confirme que tant que les plus de 75 ans ne sont pas vaccinés, les critères d'âge restent d'actualité, et les personnes de plus de 75 ans sont donc prioritaires pour le Pfizer

Il n'est pas possible de bloquer la prise de RDV sur Doctolib sur des critères quels qu'ils soient (géographie, âge...)

→ Proposition : travailler par listes d'attentes qui sont à la main des communes, des professionnels, des centres de vaccination, recensant les personnes du territoire de plus de 75 ans en attente d'être vaccinées

→ Quand les capacités des centres vont augmenter, privilégier ces listes plutôt que les RDV Doctolib, pour être sûr de l'âge et de l'origine géographique des personnes.

- FAM MAS : quand pourront être vaccinés les résidents qui n'ont pu l'être lors de la 1ère vague de vaccination (les plus de 65 ans, qui ne pouvaient recevoir AstraZeneca à ce moment-là) ?

→ Campagne de rattrapage pour les personnes à très haut risque en cours d'organisation. Une enquête est à venir la semaine du 22 mars pour recenser les besoins. Le vaccin qui sera utilisé est à revoir en fonction de l'évolution du coup d'arrêt AstraZeneca

- Tests salivaires

Jeunes enfants TSA : difficile de faire PCR → auront-ils accès aux tests salivaires ?

→ Ce matin : annonce que 10% des tests sont réservés pour les établissements médico-sociaux → des campagnes de dépistage vont pouvoir se mettre en place, process en cours d'élaboration (quel territoire prioritaire, autorisation du représentant légal...)

→ Ces tests seront normalement fournis par dotation et ne nécessiteront donc pas d'être achetés par les structures

- Process prise en charge des personnes à très haut risque ou à mobilité réduite ne pouvant sortir de chez elles :

→ Process : Médecins généralistes ou pharmaciens, IDEL du territoire doivent identifier les personnes rentrant dans ces catégories → cette liste permettra de déterminer le nombre de doses nécessaires → transmis par mail au centre de vaccination le plus proche → centre sera approvisionné en fonction → médecin généraliste soit prendra la personne en charge au centre, soit se rendra au domicile pour vacciner la personne

→ Question restante : Qui assurerait la traçabilité doctolib de ces vaccinations ?

ARS va envoyer à tous le process.

Entre le moment où la personne sera identifiée et le moment où elle pourra être vaccinée, il faudra compter environ 1 semaine

Prochaine réunion transversale : mardi 23 mars à 13h00